



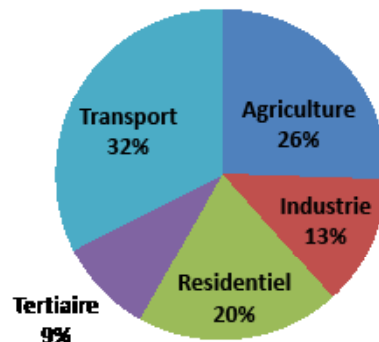
Le Parc agit pour le climat

Pour en savoir plus et découvrir l'action des partenaires du Parc,
Rendez-vous sur : <http://planclimat.alkante.com>

Dès 2006, le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine s'est engagé dans une démarche de lutte contre le changement climatique. Le Plan Climat-Energie Territorial du Parc (PCET) vise à **diviser par 4** les émissions de gaz à effet de serre entre 1990 et 2050. C'est ce que l'on nomme le « **Facteur 4** ».

En 2004, 5 700 GWh ont été consommés et près de 1,3 millions de tonnes de CO₂ ont été émises sur le territoire, soit en moyenne 7 tonnes de CO₂ par habitant et par an. Ces résultats ne sont pas soutenables : les émissions ne devraient pas dépasser 1,8 tonnes d'équivalent CO₂/an/habitant ! Cet effort ne peut être atteint sans une forte implication des acteurs locaux.

Répartition des émissions de GES en 2004



Le Parc vous propose de retrouver dans ces quelques pages les actions qu'il s'est engagé à mettre en œuvre, avec ses partenaires en matière de :

- Bâtiment
- Agriculture
- Urbanisme
- Transport
- Energie
- Sensibilisation des publics

Pour découvrir les actions menées par les collectivités et les partenaires locaux, le Parc vous invite à consulter le portail plan climat : <http://www.parc-lat-climat.fr>

L'offre du Parc aux collectivités

Le Parc propose à ses communes et communautés de communes de les aider à construire leur propre projet climat et de l'adapter au mieux aux contextes locaux et aux attentes des habitants :

- en proposant des actions intégrant la sensibilisation des publics jusqu'à la réalisation concrète, (accompagnement de travaux, changements de pratiques)
- en s'appuyant sur un réseau de partenaires qui disposent d'une offre complète d'actions déjà financées par des politiques publiques (formation des habitants à la maîtrise de l'énergie chez soi, conseil en mobilité...)
- en explorant des thèmes proches des préoccupations des habitants et facteurs d'un développement économique et social local (logement, économies financières, déplacement)

Contact : Florence Busnot-Richard : f.busnot-richard@parc-loire-anjou-touraine.fr

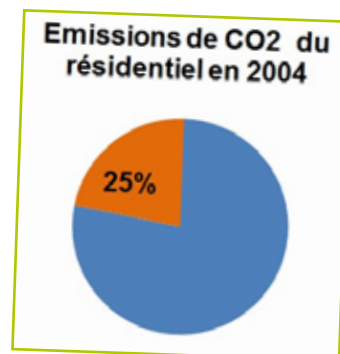




>>> LES AMBITIONS 2050

Diviser par 7 les émissions de gaz à effet de serre issues du bâti

- en isolant l'existant
- en se chauffant à partir d'énergies renouvelables



Rénovation thermique et tuffeau



- > 50 à 80kWh/m²/an dans l'existant
- > rénover 1700 logements/an contre 700 logements par an en 2004
- > former 500 artisans

Le Parc a élaboré un référentiel technique pour la rénovation des bâtiments en tuffeau à destination des maîtres d'ouvrages intitulé «Un bâti en tuffeau pour aujourd'hui». Il se compose de fiches techniques permettant de comprendre le fonctionnement d'un bâtiment ancien et apportent des solutions adaptées à la rénovation des bâtiments en tuffeau.

Dans le cadre du plan de rénovation énergétique de l'habitat, le Parc collabore au projet de la Maison de l'Emploi de Saumur Loire Vallée d'Anjou visant à mobiliser les compétences locales des entreprises sur l'habitat et le développement durable.

Il collabore avec la CAPEB 37 pour former des artisans aux techniques

de réhabilitation thermique du tuffeau dans le cadre de chantiers école. Il propose des conférences thématiques autour de l'écoconstruction.

Le Parc apporte une mission de conseil à la réhabilitation énergétique des bâtiments anciens à destination des particuliers, des collectivités et des maîtres d'ouvrages privés. Il propose une expertise technique aux collectivités engagées dans des OPAH.

Eco-construction



- > 50kWh/m²/an pour la construction neuve (objectif dépassé par la réglementation thermique 2012)
- > réduire l'énergie grise contenue dans la construction des bâtiments
- > choisir des écomatériaux et/ou des matériaux locaux

La Maison du Parc à Montsoreau a été construite en 2008 selon une démarche HQE® avec un objectif de consommation énergétique à l'époque ambitieux (43 kWh/m²/an pour le chauffage, l'eau chaude et la ventilation). Un film sur cette démarche est disponible au Centre de ressources de la Maison du Parc.

En 2010, le Concours Maison Passive Ligérienne a permis d'imaginer des habitations passives (15kWh/m²/an) respectueuses du patrimoine architectural du territoire.

Il a réuni 100 participants et fait l'objet d'une exposition, de l'édition d'un ouvrage et d'un film sur l'acceptation de l'architecture contemporaine par les habitants du Parc intitulé «Le fleuve, la tuffe et l'architecte».

En 2014, le Parc lance une étude de faisabilité sur la mise en place d'une plateforme de distribution d'éco matériaux en Maine-et-Loire, animée par un réseau de professionnels de l'éco-construction.



Accompagnement des collectivités

Le Parc a élaboré une boîte à outils « urbanisme durable » qui rassemble de nombreux outils de sensibilisation, d'aide à la décision et d'aide à la construction d'un PLU ou d'un projet d'aménagement durable. Cette boîte à outils intitulée TUFAU est destinée aux maîtres d'ouvrages et aux bureaux d'études.



La maquette urbanisme créée par le Parc propose de s'interroger sur les déplacements, l'orientation des habitations...

Afin d'illustrer la complexité des aménagements, le Parc a mis au point une maquette destinée à animer des ateliers de réflexion sur la conception urbaine d'un quartier. Elle permet de visualiser les bâtiments et offre la possibilité de simuler le relief pour dégager les enjeux de l'urbanisme durable. Démonstration visible sur www.parc-loire-anjou-touraine.fr rubrique Nos actions puis Habitat puis Urbanisme.

Le Parc conseille les collectivités qui s'engagent dans les SCOT et les PLU. C'est l'occasion de promouvoir des mesures qui permettent par exemple : de limiter les déplacements motorisés, de favoriser l'intermodalité et d'encourager la mobilité douce.

Le Parc a accompagné dans une première Approche Environnementale de l'Urbanisme la commune de Forges, puis en 2009, il s'est engagé avec la commune de Villaines-les-Rochers sur un projet d'autopromotion immobilière.

BIMBY, Build In My Back Yard (construit dans mon jardin), est une méthode qui commence à faire ses preuves un peu partout en France. Moyennant quelques précautions identifiées dans les retours d'expérience, il est possible d'adapter le dispositif en s'appuyant sur l'expérience de ceux qui l'ont déjà mené dans plusieurs territoires. Le Parc souhaite créer un groupe opérationnel local à même d'animer des ateliers sur quelques communes pilotes. Entamé en 2012, le projet se poursuit sur une thèse.

Recherche

Le Parc et le laboratoire CITERES de l'université de Tours collaborent sur le projet MOUR : nouvelles MOBilités et Urbanisme Rural dans les espaces à faible densité. La recherche porte sur la mise en place de mesures permettant de générer de nouvelles pratiques de déplacement et l'organisation des nouvelles mobilités rurales.



>>> LES AMBITIONS 2050

Diviser par 3 les émissions de CO₂ issues du secteur agricole

- tendre vers l'autonomie des exploitations agricoles :
 - réduire les consommations énergétiques en développant la production d'ENR
 - organiser les circuits courts de distribution des productions
 - favoriser l'indépendance vis-à-vis des producteurs de phytosanitaires
 - réduire les consommations d'énergie des exploitations, notamment dans les serres
 - diviser par 2 les émissions de GES liées aux intrants agricoles
- promouvoir une consommation moins émettrice de gaz à effet de serre
- planter des haies et maintenir les prairies, fixatrices de carbone

Économie d'énergie sur l'exploitation

En 2010, le Parc et la Chambre d'Agriculture de Maine-et-Loire ont réalisé 26 diagnostics PLANETE dans des exploitations agricoles du territoire. Ces diagnostics donnent une vision des consommations énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre de l'exploitation. En 2013, le Parc est territoire d'expérimentation pour un projet de recherche de l'Ecole Supérieure d'Agriculture d'Angers intitulé « Mobiliser les agriculteurs dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques locales de lutte contre le changement climatique ».

Circuits courts

Depuis 2008, le Parc accompagne les restaurants scolaires et les commerces de proximité demandeurs de produits locaux. Le projet LOCCATERRE (déveLopper et Organiser les Circuits Courts pour répondre aux Attentes du TERRitoirE) a permis de mettre en place une micro-plateforme d'approvisionnement de légumes et fruits biologiques sur le Saumurois, en partenariat avec Bio Loire Océan (association de producteurs) et ASPIRE, structure d'insertion saumuroise. Une démarche similaire voit le jour en Chinonais.





>>> LES AMBITIONS 2050

Diviser par 3 les émissions de gaz à effet de serre issues du transport :

- Transport routier de marchandises en 2050 stabilisé au niveau de 2006
- 1 véhicule par foyer en moyenne parcourant 14 500 km par an (contre 16 700 km en 2006)
- Développer la conduite économe

Plan de mobilité

Depuis 2010 le Parc a travaillé avec les élus et les acteurs de 5 communautés de communes du pays Chinonais pour mettre en place des stratégies de mobilité intercommunales (photo du guide de la mobilité de Bourgueil) et relayer auprès des territoires les politiques visant à mettre en place des plateformes de mobilité. Il apporte à ces collectivités un soutien pour mettre en place des animations et des outils à destination de leurs habitants (semaine de la mobilité en Ridellois, guides de la mobilité).

Il a mené une étude sur l'aménagement multimodal de la halte ferroviaire des Rosiers sur Loire en proposant une stratégie de mobilité aux communautés de communes du Gennois et Loire-Longué s'appuyant notamment sur la plateforme Mobil'info.



De l'autopartage à l'autostop participatif

De nombreuses voitures sont peu utilisées et pourraient être prêtées....ou partagées ! C'est l'auto-partage entre particuliers. Le Parc accompagne les personnes intéressées par ce système de mobilité.

Le Parc propose aux citoyens, associations ou collectivités intéressées d'expérimenter l'autostop participatif. Ce système, apparenté à un covoiturage informel, permet aux jeunes et aux personnes âgées ou non véhiculées de gagner en mobilité.

Mobilité douce

Le Parc accompagne la mise en place de pédibus et de vélobus sur son territoire. Il propose ses services pour animer ces projets et propose des outils pratiques sur son site Internet. Chaque commune peut mettre en place un mini-site qui permet aux bénévoles accompagnateurs de disposer d'outils numériques afin de faciliter l'organisation des déplacements. Six communes ont organisé un pédivélobus en 2013, composé d'une à quatre lignes.

Plus d'informations sur www.parc-loire-anjou-touraine.fr rubrique mobilité.

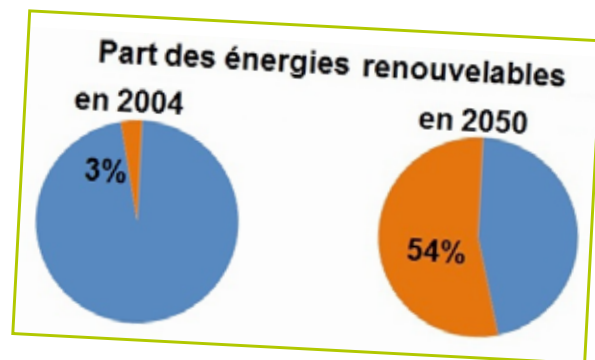
Le Parc dispose d'outils pédagogiques (ateliers, jeux, animation de formation) adaptés aux contextes locaux de mobilité. Ils ont été développés à destination des adultes, des publics en insertion, jeunes dans le cadre scolaire ou périscolaire.



>>> LES AMBITIONS 2050

Diviser par 2 les consommations d'électricité en réduisant les gaspillages d'énergie (extinction des veilles, éclairage, électroménager et bureautique performants...)

Multiplier par 10 les productions énergies renouvelables pour couvrir 54 % des besoins d'énergie par des sources renouvelables (contre 3% en 2004)



Maîtrise de l'énergie

Dès 2009 le Parc a formalisé des partenariats avec des acteurs du territoire (SIEM, Pays Saumurois) pour aider les collectivités à mener des démarches de maîtrise de l'énergie.

Depuis 2011, le Parc s'associe à l'Agence locale de l'énergie d'Indre-et-Loire et à l'association Alisée en Maine-et-Loire pour mobiliser des participants aux défis « Familles à énergie positive ». Cet engagement vers le citoyen est complété par l'édition en 2012 d'un « Guide de l'habitat sain » qui propose des gestes économes et des techniques d'isolation écologique.

A compter de 2013, le Parc travaille sur la maîtrise de l'énergie, en construisant de nouveaux partenariats plus transversaux (énergie et précarité, acteurs de l'action sociale et culturelle).



Eolien

- > développer 3 sites de grand éolien soit 30MWc maximum
- > développer le petit éolien pour atteindre 2 MWc (200 éoliennes de 10 KW)

Le Guide de l'éolien paru en 2009 décrit les zones potentielles pour l'implantation d'éoliennes. Un outil cartographique permet d'analyser la visibilité des éoliennes en 3 dimensions.

Il est utilisé dans l'élaboration d'une étude des zones potentielles éoliennes sur le Douessin.



Bois-énergie

- > multiplier par 1.5 la consommation de bois des particuliers
- > multiplier par 8 les installations de grosse puissance (1MW)

Le Parc et le Pays Saumurois ont remporté en 2006 un Pôle d'excellence rurale qui a financé deux chaudières à Forges et Doué-la-Fontaine et la plateforme d'approvisionnement de bois de chauffage « Anjou Bois Energie ».

Le Parc adhère à la SCIC Maine-et-Loire Bois énergie, collabore avec le CRPF à la mise en œuvre d'un plan de développement de massif forestier sur la forêt de Milly (49) et contribue à l'élaboration de la charte forestière du Chinonais.



Solaire

- > multiplier par 1400 la production d'énergie solaire thermique entre 2004 et 2050
- > multiplier par 2200 la production d'énergie solaire photovoltaïque

Le Parc propose d'accompagner les porteurs de projets pour favoriser l'investissement local en matière d'énergies renouvelables.

Le référentiel technique sur la rénovation des bâtiments en tuffeau traite de la question de l'intégration de l'énergie solaire dans le patrimoine.



SENSIBILISATION - ANIMATION

Le Parc s'adresse au territoire et à ses habitants pour proposer des solutions innovantes en matière de réductions des gaz à effet de serre. Il souhaite également sensibiliser le public à travers des temps ludiques. Chacun peut ainsi prendre la mesure des enjeux climatiques sans pour autant tomber dans la culpabilisation.



A destination des collectivités

Des Journées Techniques et des voyages d'études sur les circuits courts, l'éclairage public, l'investissement local dans l'électricité renouvelable, l'urbanisme durable...

Un accompagnement des communes et intercommunalités pour évaluer l'animation de leur politique énergie et climat grâce à outil nommé « Climat pratic » <http://climatpratic.fr>.

A destination des hébergeurs touristiques

Un accompagnement des professionnels du tourisme qui s'engagent à réduire leurs consommations d'énergie à travers la charte des « Hébergements nature et patrimoines » et un Guide de l'habitat sain.

A destination des enseignants et des parents d'élèves

Un programme éducatif « De l'énergie, pour quoi faire ? »

Un accompagnement des projets de mobilité « à pied ou à vélo vers l'école » à destination des élèves du primaire, des projets « énergie à la carte » ou sur l'habitat écologique pour les collèges et lycées.

www.parc-loire-anjou-touraine.fr/education

A destination des habitants

Un atelier autour de l'adaptation au changement climatique et à l'énergie chère pour envisager avec les habitants les solutions à mettre en œuvre sur le territoire. Embarqués en 2050, le temps d'une heure, les participants découvrent des personnages confrontés à de nouveaux enjeux climatiques, sociétaux, sanitaires et financiers. A eux d'imaginer les solutions, les contraintes et les opportunités à envisager.

Guide de l'habitat sain, Référentiel pour un bâti en tuffeau, fiches réhabilitation, de nombreux documents pratiques sont téléchargeables sur le site Internet du Parc ou sur simple demande.



Atelier sur l'adaptation au changement climatique et à l'énergie chère



Des forums organisés autour de la question climatique

Le Parc propose tous les deux ans un Forum citoyen sur des thèmes forts issus des objectifs de sa charte.

En 2011, le Forum sur le climat, organisé à la MJC de Saumur, a permis à plus de 200 personnes de s'interroger sur les questions climatiques au travers d'un spectacle et d'ateliers créés pour l'occasion.

En 2013, le Parc réitère le Forum en abordant cette fois-ci les problématiques de la santé dans l'habitat. Les visiteurs ont pu participer à des ateliers sur l'écoconstruction, rencontrer des artisans et des architectes ainsi que des acteurs du monde de la santé pour parler de leur projet. Les questions d'isolation, d'énergies renouvelables ont notamment été abordées à travers un spectacle délirant intitulé «Les trois petites maisons».



«Les trois petites maisons», joué lors du Forum habitat et santé

Pour poursuivre la réflexion...



Le Parc et la compagnie Spectabilis ont co-produit « **Atmosphère atmosphère** ».... un spectacle tout terrain pour sauver l'éco citoyen déprimé ! <http://www.ciespectabilis.com/spectacles/atmosphere-atmosphere/>. La mise en scène croise théâtre et débat..... pour faire en sorte que chacun ne se sente pas seulement spectateur mais aussi contributeur, de façon ludique, souriante, sans culpabiliser.

Une représentation du spectacle peut être financée par le Parc dans une commune ou un établissement engagé dans une démarche autour du réchauffement climatique. A son issue, le Parc propose des animations (jeux pour enfants, débats...).

Pour en savoir plus et programmer le spectacle ou les forums, n'hésitez pas à contacter le Parc !

Actions financées par :



Nous contacter :

Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine
7 rue Jehanne d'Arc - 49730 MONTSOREAU
tél. 02 41 53 66 00 fax. 02 41 53 66 09
www.parc-loire-anjou-touraine.fr
info@parc-loire-anjou-touraine.fr